

ecolo - LASNE

Sites web: www.lasne.ecolo.be
www.facebook.com/ecolo.lasne

Bulletin n° 44
janvier 2017

EDITORIAL

*Le nouveau RCU :
un - trop petit ? - pas en avant.*

Comme cela a été signalé dans La Vie à Lasne de décembre 2016, l'avant-projet du nouveau règlement communal d'urbanisme a été adopté lors de la séance du conseil communal du 25 octobre dernier.

Son adoption à l'unanimité par les conseillers s'explique par l'absence pour raisons professionnelles du soussigné. Notre intention était en effet de nous abstenir sur ce texte pour les raisons que nous allons expliquer ci-dessous.

Toutefois, nous voudrions d'abord saluer le progrès réel que représente ce texte, puisqu'une série de règles ont été assouplies afin de réduire le nombre de demandes de dérogation présentées par les candidats bâtisseurs.

Nos remarques sur le texte présenté au vote sont de deux ordres :
1/ Le RCU lasnois contient de nombreuses règles qui n'ont que l'esthétique comme justification: gabarits des volumes, pente des toitures, forme des baies, lucarnes et fenêtres de toiture,.... Nous regrettons que la commune ne soit (très !) exigeante que pour ces questions d'ordre esthétique, mais nullement pour les questions énergétiques comme, par exemple, l'imposition d'un coefficient d'isolation plus important que celui prévu par les règles wallonnes. Une telle règle aurait, bien sûr, un coût pour les candidats bâtisseurs, mais (i) c'est également le cas de toutes les règles «esthétiques», et (ii) ce coût aurait pu être récupéré par les économies de chauffage générées. Notons à cet égard que notre proposition d'instaurer une prime pour la réalisation de travaux d'isolation de toitures - une approche de type 'carotte' plutôt que 'bâton' - n'avait pas davantage été approuvée précédemment. Or, on compte encore beaucoup de toitures peu ou pas isolées en Wallonie, et aussi dans notre commune.

2/ L'idée avait été envisagée de permettre la création d'un second logement par parcelle avec attribution d'un nouveau numéro de police, ce qui permettrait de valoriser les nombreuses villas devenues trop grandes pour leurs occupants, notamment suite au départ des enfants. Nous pensons en particulier aux logements de type « kangourou », qui permettent d'apporter une partie de la réponse, tant au boom démographique qu'au vieillissement de la population, cela sans nouvelle urbanisation. Au final, la règle retenue ne permet un second logement que sur les parcelles dont la superficie est deux fois plus étendue que le minimum requis dans le périmètre concerné (par exemple, un terrain de 30 ares au lieu de 15 sera requis dans les périmètres résidentiels). Nous pensons dès lors que les demandes de dérogation resteront... la règle. Nous espérons qu'elles seront toujours accordées pour ce type de demande.



Pailler avec des feuilles

Les feuilles mortes constituent le paillage le plus naturel qui soit, de plus elles sont gratuites, et... vous en débarrasserez ainsi vos pelouses!

Elles ne doivent pas être enfouies dans la terre mais simplement laissées à la surface du sol, comme dans la nature. Elles se transforment en humus forestier et forment un abri douillet qui protège pendant l'hiver de nombreux animaux du jardin, en particulier les insectes utiles comme les coccinelles.

La propagation de maladies n'est pas à craindre, sauf si une maladie particulièrement grave ou virulente sévissait dans votre entourage, ce qui est heureusement rare. En cas de doute (tache noire sur rosier p. ex.), la meilleure solution est de les utiliser pour pailler des plantes d'une toute autre famille.

Quelques applications ...

- Sous les haies, les rosiers et les massifs arbustifs, le paillis de feuilles reconstitue le milieu de vie d'origine de la plupart des arbustes horticoles. Ils s'en portent vraiment mieux, surtout si vous prenez soin d'épandre un peu de compost à leur pied avant de pailler. Pour les rosiers et arbustes fragiles, il vaut mieux broyer les feuilles (avec votre tondeuse p.ex.) pour qu'elles ne fassent pas obstacle à la circulation de l'air et de l'eau.

(suite à la page 4)

Plus loin dans ce bulletin:

- Les négociations avec le CETA p. 2
- La transition énergétique... p. 2
- Le Talent: pourquoi... p. 3
- Les crises abondent?... p. 3
- Quel avenir pour le site Stoquart? p. 3
- A lire, ...et à méditer p. 4

Les négociations sur le CETA : leçons tirées par les Verts belges

Cela fait trois ans que les Verts belges – flamands comme wallons – et européens ont tiré le signal d’alarme pour avertir les populations et les Etats contre les dangers des politiques commerciales exclusivement au service des multinationales, mais tous les gouvernements sont restés sourds à cette mobilisation inédite. Tous? Oui... sauf un: la Wallonie! Par son ministre-président, Paul Magnette (PS), la Wallonie a refusé jusqu’au bout de signer les accords du CETA sans la prise en compte de certaines conditions pour sauvegarder nos acquis sociaux et protéger l’environnement. S’il n’a pas obtenu un gain de cause complet, son action a eu le mérite de réveiller les consciences et de changer les attitudes de laxisme face à ces accords commerciaux, CETA et autres TTIP...

Ces faits n’ont évidemment pas échappé à l’euro-député Ecolo, Philippe Lamberts, éminent spécialiste de tout ce qui concerne finances, fiscalité, etc. Sur sa page Facebook – qui vaut vraiment le détour! – il s’exprime ainsi:

«Loin d’être les trouble-fêtes de l’Europe, les élus belges francophones ont rappelé à l’ordre une classe politique qui s’est détournée du bien commun. Ils sont devenus les porte-paroles de tous les citoyens qui exigent un changement de cap radical dans nos politiques commerciales. Ces élus résistent aux opérations d’intimidation inacceptables de la Commission européenne et des gouvernements européens, qui contrastent cruellement avec le silence des mêmes face aux blocages de certains États-membres, parfois bien moins peuplés que la Wallonie, quand il est

«Finis les accords commerciaux sans débat critique. Ceux du 21^{ème} siècle doivent rendre notre économie plus humaine, plus juste et plus saine, et non pas saper la démocratie»
Meyrem Almaci, présidente de Groen

question de lutter contre l’évasion fiscale, de réguler la finance ou, pire encore, d’accueillir des réfugiés.»

Pour Groen, les Verts flamands, toutes les échauffourées au sujet du CETA marquent – et on s’en réjouit! - l’émergence d’un nouveau genre de politique, où le citoyen ne se laisse plus marcher sur les pieds sans broncher et ne gobe plus les



accords commerciaux sans discernement. *«Le génie est sorti de la bouteille. A partir de maintenant, finis les accords commerciaux sans débat critique. Nous sommes à un tournant: les accords commerciaux*

de 21^e siècle doivent rendre notre économie plus humaine, plus juste et plus saine, et non pas saper la démocratie» a déclaré Meyrem Almaci, présidente de Groen.

Quant à l’accord lui-même, Groen se montre critique également: *«Le Parlement wallon a fait ce que tout parlement devrait faire: proposer une analyse critique de l’accord soumis, et prendre au sérieux les préoccupations des citoyens. Le compromis atteint entre les différents Etats, doit cependant répondre à ces préoccupations et critiques, ce qui est encore loin d’être acquis»*

Pol Jansegers

La transition énergétique comme réponse au terrorisme (D’après une opinion de Zakia Khattabi, coprésidente d’Ecolo)

La douloureuse actualité de ces dernières semaines nous laisse à tous un profond sentiment d’écœurement, d’incompréhension et parfois de peur. Peur pour soi, pour notre sécurité, pour celle de notre famille et de nos proches; craintes également des réponses politiques qui sont ou seront apportées pour lutter contre le cancer du terrorisme. Les dérèglements du monde appellent un véritable sursaut de conscience.

Mais que l’on ne s’y trompe pas: conflits armés, inégalités et terrorisme sont étroitement imbriqués dans les grandes crises actuelles comme le chan-

gement climatique, l’épuisement des ressources fossiles (dont le pétrole), etc. A l’heure des négociations en cours à Paris à l’occasion de la COP 21, rappelons qu’en 2014 l’Union européenne était dépendante de pays tiers pour 53% de l’énergie qu’elle consommait. La Belgique à elle seule dépensait 18 milliards d’euros en importations énergétiques.

Or, la question des ressources et de notre dépendance à leur égard est au cœur des crises mondiales actuelles. L’exemple de l’Arabie Saoudite est particulièrement éclairant de ce point de vue. Voilà un pays dans lequel la rente

pétrolière ne profite qu’à une caste dont certains particuliers sont des mécènes du terrorisme et du djihadisme. Un pays farouchement anti-démocratique qui opprime sa population et piétine les libertés les plus élémentaires. Un pays qui mène une politique de voisinage agressive et destructrice, productrice de violence à grande échelle. C’est avec ce même pays que nous, Belges et Européens, entretenons une relation «privilegiée» contre tout ce qui fait nos valeurs et nos idéaux, et nos intérêts de long-terme. Ainsi, une diminution drastique de notre consommation pétrolière augurerait à elle seule d’une nouvelle

(suite à la page 4)

Le Talent : pourquoi une monnaie locale ?

(une communication de Fabienne Neuwels, Administratrice du Talent (www.letalent.be))

Alors que l'Euro fête son 15ème anniversaire, de nombreuses monnaies locales ont également émergé en Belgique, en Europe et dans le monde entier. On en comptait 300 au début des années '90 ; aujourd'hui, il en existe plus de 5000 ! Pourquoi ?

L'explication la plus simple réside dans l'analyse des fonctions d'une monnaie. A partir du moment où un bassin économique estime que sa monnaie nationale n'assume plus toutes les fonctions requises, il en crée une. Contribuant ainsi à une « biodiversité » monétaire qui lui permet de

résister à la crise en cours. C'est ainsi que le Wir, depuis 1934, avec plus de 100.000 entreprises affiliées, contribue à la santé économique de la Suisse.

L'aviation civile n'a pas fait autrement en créant le système des « miles ». En effet, ils ont mis en place, en toute légalité, une monnaie qui rend leurs passagers captifs et avec laquelle on peut aussi bien acheter des billets, un surclassement... ou des produits tax-free. Ce sont là des dizaines de millions de dollars qui se créent et s'échangent chaque année. Qui s'en émeut ?

Une monnaie locale, c'est la même chose...



sauf que le bilan carbone est autrement plus intéressant ! Et c'est le pari que vos voisins d'Ottignies-LLN, bientôt rejoints par Genappe et Mont-St-Guibert ont lancé en octobre 2016. En moins de deux mois, près de 60 prestataires (commerces et services) se sont ouverts... (suite à la page 4)

Les crises abondent ?

Les initiatives pour y mettre fin aussi !

Si les crises, ces derniers temps, sont multiples et variées, les initiatives citoyennes pour les résoudre le sont autant, sinon plus. Réjouissons-nous !

Cependant, une critique – ou plutôt une aspiration – souvent exprimée à cet égard, c'est que tout cela manque de coordination et de structuration. Beaucoup de marcheurs, c'est bien, mais marcher *ensemble*, c'est mieux !

Un groupe de ces preneurs d'initiative a récemment fait un pas dans la bonne direction, en s'associant pour lancer « Agroecology in Action ».

Qui sont-ils, et en quoi consiste leur action ?

Ce sont des organisations, des paysans, des agriculteurs, des collectifs citoyens, des chercheurs, des coopératives, des défenseurs de l'environnement, des PME, des acteurs de la santé, des acteurs de solidarité, des mutuelles... , qui ont comme objectif commun de développer et multiplier des projets d'agroécologie (voir zoom) et d'alimentation solidaire.

C'est un mouvement en marche au nord comme au sud de la Belgique, qui s'inscrit dans un mouvement social plus large au niveau européen et international. Il s'appuie sur :

L'agroécologie est un ensemble de techniques et de valeurs visant à soigner la terre et à mieux nourrir les humains.

- de très nombreux changements de pratiques agricoles;
- des rapports qui font autorité en la matière;
- des rencontres et symposiums (autonomie paysanne, circuits courts, agriculture paysanne);
- de nouvelles formations (certificats en bio, master en agroécologie, formation en agriculture urbaine).

Leur stratégie est de rassembler chaque année, jusqu'en 2020, tous ces acteurs en vue de découvrir les initiatives d'agroécologie et d'alimentation solidaire inspirantes, de stimuler les échanges de savoirs et savoir-faire, de renforcer

les rencontres et échanges entre acteurs, de consolider les relations avec les réseaux européens et de structurer le plaidoyer pour une politique alimentaire intégrée.

Le premier forum, organisé à Bruxelles le 9 et 10 décembre, a été un grand succès, avec des centaines de participants, et a abouti à l'élaboration d'un document intitulé **Déclaration d'Engagements**. Ce document, encore en phase de finalisation, peut être trouvé, avec plein d'autres informations intéressantes, sur

<http://www.agroecologyinaction.be>

Pol Jansegers

Quel avenir pour le site Stoquart ?

Il est difficile de ne jamais avoir entendu parler de ce site, situé près du rond-point du Messenger à Ohain, pour lequel une demande de reconnaissance d'un périmètre de site à réaménager (S.A.R.) a été introduite auprès de la Région Wallonne. Si cette demande est accueillie, le devenir du site dépendra de la région wallonne et non de la commune.

Le projet immobilier envisagé (qui prévoit quelque 43 appartements, 7 maisons, 720 m² de commerces et 480 m² de bureaux) a suscité une forte

mobilisation de la population. A l'issue de l'enquête publique, le collège communal a émis un avis défavorable. Si le ministre compétent devait décider d'arrêter un périmètre de S.A.R., le conseil communal à l'unanimité a déjà décidé d'introduire un recours au conseil d'état contre cette décision.

Nous avons voté pour le principe d'un tel recours pour des raisons essentiellement d'ordre juridique. En effet, les conditions posées par la réglementation applicable (article 167 du CWATUP) pour la reconnaissance d'un S.A.R.

ne nous semblent pas remplies en l'espèce. Sur un plan politique, il est permis de s'inquiéter de la très forte densité du projet, ainsi que du nombre important de commerces prévus (et de la concurrence qu'ils représenteraient pour ceux du centre de Lasne). Par contre, nous trouverions regrettable qu'un tel site ne puisse accueillir que 5 à 10 logements maximum, comme ce serait le cas en application du Règlement Communal d'Urbanisme de Lasne.

Laurent Masson

A lire...

"SUR LES CHEMINS NOIRS"

de **Sylvain Tesson**, éd. Gallimard. L'auteur décrit son itinéraire à pied à travers toute la France, après un accident (une chute de 8 m. de haut) qui aurait pu lui coûter la vie, et qui l'a laissé fortement handicapé physiquement.



..et à méditer

Un passage du livre pendant sa traversée du pays du Verdon:
«...Il y avait aussi les lézards, serpentant par poignées. Ils fuyaient entre les pierres, à la moindre alerte. Leurs aïeux avaient été les seigneurs de la Terre. La race des sauriens avait

dominé la vie avant de disparaître à la fin du crétacé, subitement. Ces petits gardiens de l'ombre étaient les héritiers des lointains maîtres du monde. Avec leur air inquiet, leurs yeux sévères, leur port altier, leur crêtes dragonnes, ils semblaient s'en souvenir. Ils devaient se dire, tapis dans leur recoin : «Ah, quand nous gouvernions la Terre, il y a soixante-cinq millions d'années...» Allions-nous subir le même sort, nous autres? Nous menions la danse en ce moment, nous régentions la chaîne du vivant, nous trafiquions l'atome, nous modifions le gène, nous augmentions la réalité avec des puces de silicium, nous recomposions le poème initial. Mais l'avenir? Il ne suffit pas d'être puissant pour durer; les lézards nous le rappelaient. Peut-être allions-nous quitter le devant de la scène? Alors, quelques-uns d'entre nous, diminués physiquement, survivraient dans l'ombre, comme ces fils des dieux à écaille, pour se souvenir des heures glorieuses.»

Pailleur avec des feuilles

(suite de la page 1)

- Dans les massifs de fleurs vivaces, les petites feuilles comme celle du chêne ou du saule étalées en fine couche pour éviter l'asphyxie des plantes conviennent bien. Si les feuilles sont trop grandes, on prendra soin de les broyer. Les plantes délicates et celles dont les parties aériennes disparaissent totalement au cours de l'hiver préfèrent être paillées au printemps.
- Au potager, faute de mieux (paille, engrais verts,...), elles peuvent être utilisées en couverture pour protéger le sol au cours de l'hiver. La terre sera plus facile à travailler au cours du printemps. C'est également une bonne solution pour garder vos poireaux presque tout l'hiver.
- Au verger, les petits fruits apprécient beaucoup le paillis de feuilles. Au préalable, épanchez du compost demi mûr puis paillez avec des feuilles qui se décomposent lentement (chêne, châtaignier, ...). Sous les pommiers et autres arbres fruitiers, attendez la chute de leurs feuilles, puis couvrez celles-ci par exemple avec les dernières tontes de pelouse et éventuellement un peu de compost. Elles se décomposeront très vite et les lombrics les entraîneront en profondeur. A la fin de l'hiver, la terre sera propre, nette, et il n'y aura aucun risque de contamination par d'éventuelles maladies au retour du printemps.

Lionel Dellis

Le Talent (suite de la page 3)

..aux Talents. Plus de 11.000 sont déjà en circulation et un projet de monnaie électronique au service du B2B est en route. Ces Talents-là ne font l'objet ni d'épargne, ni de spéculation et soutiennent les circuits courts et les producteurs locaux. Pendant ce

temps, une masse équivalente en Euros est mise en épargne sur un compte éthique¹. Autrement dit, chaque Talent qui circule est un Euro qui échappe à la spéculation internationale. A Lasne aussi ?

⁽¹⁾ Le Talent utilisera partiellement ce fonds pour acheter des parts de coopérative chez Crédal, qui réinvestira le double de ce montant dans des projets économiques locaux (www.credal.be).

La transition énergétique... (suite de la page 2)

donne géopolitique au Moyen-Orient. Chaque baril en moins est un pas vers plus de démocratie, de paix et de droits humains. Et ce qui vaut pour l'Arabie Saoudite vaut également pour les autres pétro-monarchies, la Russie et l'Iran, notamment.

Nous savons que la transition énergétique est nécessaire pour préserver notre planète et permettre aux générations futures d'y vivre.

Nous savons que cette transition énergétique offre des dividendes économiques et sociaux, en terme d'emplois et de lutte contre la pauvreté.

Nous savons désormais que les dividendes de la transition énergétique sont

aussi géopolitiques. Pour la Belgique comme pour l'Union européenne, le chemin de la neutralité carbone est une opportunité extraordinaire pour redonner de l'éclat aux valeurs humanistes et démocratiques et rehausser la dignité de notre politique étrangère en la réconciliant avec ces valeurs.

Et, pour appliquer l'un des slogans de l'OMS «Penser globalement, agir localement», que fait notre commune de Lasne dans tout cela ?

Pas assez selon nous. Nous vous en par-

lons par ailleurs (voir notre éditorial, sur la révision du RCU). La commune n'a pas non plus (ou pas encore, nous espérons) donné suite à notre proposition d'adhérer à la convention des maires. Pour rappel (voir notre bulletin n° 43) cette convention rassemble à ce jour plus de 6.000 villes de toutes tailles, qui s'engagent à agir pour soutenir la mise en œuvre de l'objectif de réduction de 40 % des gaz à effet de serre de l'UE à l'horizon 2030.

Mise en page :

Pol Jansegers
 Courriel:
pol.jansegers@gmail.com



Éditeur responsable :

Lionel Dellis
 15bis, rue d'Aquinot, 1380 Lasne
 Tél : 02/ 652 01 04
 Courriel: lion11279@ecolo-lasne.be

